

Majorité municipale ENSEMBLE POUR CLUSES

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : RENFORCER NOTRE ACTION

Monsieur le Maire a décidé d'allonger les horaires nocturnes de la police municipale. Certains soirs, des patrouilles seront réalisées jusqu'à minuit, en complément de celles effectuées par la gendarmerie. Objectif : plus de réactivité dans la réponse aux sollicitations des habitants et un contrôle renforcé du respect des arrêtés de fermeture des commerces.

Cette décision s'inscrit à la suite d'autres mesures décidées par la municipalité dont :

- l'augmentation des effectifs de la police municipale (16 agents d'ici la fin de l'année contre 13 actuellement),
- la poursuite du développement de la vidéo-surveillance avec trois nouvelles caméras qui viennent compléter le dispositif existant,
- le maintien des arrêtés de fermeture des commerces,
- le financement d'une intervenante sociale en soutien aux victimes, présente à la gendarmerie de Scionzier.

La Loi confère les compétences en matière de sécurité principalement aux services de l'Etat. Ces compétences s'inscrivent dans une politique gouvernementale : affectation des moyens, contrôle et développement des

enquêtes. L'opportunité des poursuites est quant à elle du ressort de la justice, plus particulièrement du procureur de la République. C'est pourquoi nous travaillons en étroite partenariat avec la préfecture de la Haute-Savoie, la sous-préfecture de Bonneville, les services judiciaires et les forces de gendarmerie, dans le respect de la stricte séparation des pouvoirs. Dans ce domaine, nous ne possédons donc pas toutes les «leviers d'action» mais nous utilisons pleinement ceux qui nous sont accordés.

CLINIQUE : AU-DELÀ DE LA QUESTION D'UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

La question du devenir de la clinique de Cluses va bien au-delà des inquiétudes que nous pouvons avoir sur la pérennité de cet établissement. Notre territoire, en situation de désert médical, ne peut se retrouver sans pôle de santé, qui assure les premières urgences, une chirurgie ambulatoire et un plateau de radiologie mais qui réunit aussi un panel large de professions médicales. Monsieur le maire l'a rappelé à madame la directrice de l'Agence Régionale de Santé (ARS), à l'occasion de ses entretiens réguliers au sujet du devenir de la clinique. Au moment où ses quelques lignes sont écrites,

cette action semble porter ses fruits puisque le dialogue a repris entre l'ARS et la direction de la société NOALYS, qui a repris l'activité. Notre mobilisation demeure.

UN NOUVEAU JOURNAL POUR LES CLUSIENS

Vous l'aurez constaté car vous le tenez entre les mains : le journal municipal de Cluses fait peau neuve. Plusieurs objectifs ont guidé ce renouvellement : mettre en lumière les réussites des acteurs économiques, associatifs, culturels et sportifs clusiens ; traiter de façon pédagogique les enjeux qui se posent à notre ville afin de faciliter leur compréhension par le plus grand nombre ; développer les liens entre les différents outils de communication mis à disposition du citoyen clusien. Le rythme de diffusion change également en devenant trimestriel (20 % d'économies réalisées). Place désormais à un nouveau site internet.



Nadine Salou
Maire-adjointe chargée des solidarités intergénérationnelles, de l'action sociale et du handicap